

✘ **Le chevalier est l'homme d'armes monté. Après l'introduction en Occident de pratiques équestres, d'origine probablement asiatique, telles que l'étrier, la selle rembourrée ou le fer pour le pied de la bête, toutes attestées au X<sup>ème</sup> siècle, la cavalerie est devenue l'élément déterminant du combat, à l'exemple des Goths et des Saxons en de plus hautes périodes.**

Dès lors le soldat, *miles*, est par excellence le cavalier (*caballarius*, mot qui se cantonne désormais au sens d'homme à cheval, et en général sans armes). La tactique guerrière (charge en ligne) implique un équipement coûteux (armure en maille ou en plaques, épée, bouclier, casque, armes de jet, chevaux de remonte), des exercices préparatoires au combat (escrime de la lance, chasse à la « grosse bête »), une cohésion, ou même une connivence, avec les autres combattants (équipes ou conrois), enfin une robustesse certaine. Le chevalier est donc un spécialiste incontesté dont on recherche l'aide.

est pourquoi la première forme sociale est celle des troupes d'hommes de main, stipendiés, gratifiés d'une monture et d'un équipement, en général d'origine modeste et chargés de protéger l'homme qui les paye. Lors du développement de la seigneurie, les chevaliers, logés au château, sont la main, souvent lourde, du seigneur. On discute du moment et de l'ampleur de leur entrée dans la vassalité du maître. S'ils sont alors dotés d'un bien, on dit « chasés », ils peuvent résider hors du château et former à leur tour une couche inférieure de dominants. Le mouvement paraît précoce en Europe du Nord (début du XI<sup>ème</sup> siècle), plus tardif au Sud. Le nombre croissant des chevaliers, le danger que faisaient courir aux faibles ces *milites armati* et le peu de succès des efforts menés pour contenir leurs exactions (« institutions de paix ») ont entraîné d'une part une généralisation de la cérémonie d'initiation et le filtrage qu'était le rite préalable de l'*adoubement*, d'autre part une sacralisation de la fonction chevaleresque (*ordo militum*), support militaire de la Croisade, enfin une reprise en main par les Seigneurs féodaux chasant systématiquement leurs chevaliers (entre 1040 et 1120).

✘ Une deuxième forme sociale s'en dégagea, notamment après que les vieux lignages nobles (et même les rois comme le futur Louis VI de France en 1096) se fussent « parés » d'un titre qui attestait leur valeur au combat. Le mouvement tendit donc à faire considérer tout chevalier comme noble homme, ce qui fut fait au XIII<sup>ème</sup> siècle, sauf dans l'Empire où subsista l'idée d'une subordination du combattant à un maître (**Ritter** parfois d'origine servile), ou en Espagne et Italie, là où les paysans aisés accédèrent à la chevalerie urbaine et contadine sans exercer d'activités guerrières. La chevalerie s'accrut, aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle, de tous ceux que le prince y promouvait; et si l'hérédité n'y fut jamais juridiquement admise, le coût de la *nova militia*, le prestige au combat même individuel, la pression des hauts lignages contiennent pratiquement l'adoubement dans les familles déjà « chevaleresques ». Toutefois, et surtout au début des temps « modernes », le titre de « chevalier » dans le langage commun fut assimilé, avec ou sans les rites d'accès, à tout membre de l'aristocratie, parfois même à des clercs. Cet abus de terme était d'ailleurs ancien puisqu'on qualifiait de « chevaliers » les moines-soldats des ordres militaires qui n'étaient pas, ou pas toujours, adoubés (milieu XII<sup>ème</sup> siècle. – fin XIII<sup>ème</sup>). Ces glissements vers un sens par trop commun expliquent les tentatives qui furent faites, entre 1380 et 1550 dans l'ensemble, pour revaloriser le prestige du « véritable » chevalier: en plus de l'adoubement, fut imaginé l'accès à un « ordre de chevalerie » dont les membres s'engageaient à effectuer des prouesses surtout guerrières (*Licorne, Dame Blanche,*

etc.); mais cet effort fut détourné de son but par les princes ou les rois, qui y virent un moyen de distinguer par là un serviteur zélé (*Jarretière, Toison d'or, Étoile, Saint-Michel*, etc.).

Chargée providentiellement de défendre le peuple chrétien, de protéger les opprimés et de défendre les vices, la chevalerie parvint à donner d'elle une image flatteuse qui est toujours brillante dans la mentalité d'aujourd'hui. Dès le XII<sup>e</sup> s. et surtout à partir du XIII<sup>e</sup>, une littérature romanesque a valorisé ces qualités: au travers de récits fondés sur des aventures antiques (*Thèbes, Alexandre*), ou sur la « matière de Bretagne » (*Table Ronde, Graal*), le chevalier « courtois », épris d'absolu, toujours aux pieds des dames, héros d'exploits sportifs ou spirituels, incarne, au ravissement des lecteurs ou des auditeurs de l'aristocratie, toutes les vertus chrétiennes (et païennes, note de TB).



Robert FOSSIER  
In Dictionnaire  
du Moyen-Age